

CHORUS

Le magazine du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges

n° 57

DOSSIER

Accessibilité

Le CHU engagé pour
l'inclusion des patients
et professionnels
porteurs de handicaps

Retour en images

Dissection sous-muqueuse

Du 12 au 16 janvier 2026, l'équipe d'endoscopie digestive du CHU de Limoges et ses partenaires ont organisé une formation internationale à la dissection sous-muqueuse endoscopique.

Parmi 150 dossiers de candidature, seuls 24 ont été sélectionnés. Médecins et spécialistes venus du monde entier (Australie, Canada, États-Unis, Japon, Belgique, Moyen-Orient, Norvège, Finlande, Grèce, Espagne, Italie, Suisse et Allemagne) étaient ainsi réunis à Limoges quelques jours pour se former, se perfectionner ou partager leurs pratiques dans cette technique de pointe.

À noter la présence exceptionnelle du Pr Yamamoto, premier praticien au monde à avoir réalisé une dissection sous-muqueuse colique en 1998. Il est également à l'origine de nombreux outils d'endoscopie innovants, dont un endoscope permettant l'exploration de l'intestin grêle.

Pratiquée depuis plus de 13 ans au CHU de Limoges, la dissection sous-muqueuse endoscopique, pour laquelle ses équipes sont reconnues au niveau mondial, permet de retirer certaines tumeurs du côlon sans recours à la chirurgie.

Merci au Pr Jérémie Jacques, au Dr Jérémie Albouys, au Dr Romain Legros, ainsi qu'à l'ensemble des organisateurs et participants pour cette semaine de formation riche en échanges et en expertise, au cours de laquelle Limoges a été qualifiée de « *centre du monde de la dissection sous-muqueuse* ».



Editorial



« Handicap, tous concernés » : si ce slogan bien connu interpelle chacun d'entre nous sur la manière dont nous accueillons la vulnérabilité au sein de notre société, le CHU de Limoges, en tant qu'établissement chargé d'une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche, ne pouvait que s'en saisir et agir dans le cadre de son plan de modernisation.

Aussi, alors que la parution du premier CHORUS de 2026 est l'occasion de rappeler les valeurs d'humanité et d'attention à l'autre portées par le service public hospitalier année après année, il semble utile de présenter les dispositifs en faveur de l'accès aux soins et de la qualité des prises en charge des personnes handicapées que mettent en œuvre, au quotidien, les professionnels de l'établissement.

De nombreux services sont ainsi impliqués dans le champ du handicap. Plus fondamentalement, c'est un véritable parcours du patient handicapé qui est aujourd'hui travaillé, et ce pour tout type de handicap : physique, mental, psychique, cognitif ou sensoriel, visible ou invisible. À côté des indispensables actions de sensibilisation conduites dans ce domaine, ce sont donc des installations adaptées et des outils concrets qui seront présentés dans le présent numéro. Plus de vingt ans après la loi Handicap de 2005, nous devons des résultats à ces usagers requérant une prise en charge différente.

Par-delà son activité hospitalo-universitaire, le CHU de Limoges a également une responsabilité en sa qualité de premier employeur du Limousin. L'année 2025 a ainsi vu le renouvellement de notre 5e convention 2025-2027 avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique et, à ce titre, ce sont près de 300 agents souffrant d'un handicap qui, à l'instar de chaque professionnel de l'établissement, contribuent eux-mêmes à soulager les souffrances d'autrui en participant à leur prise en charge.

Je remercie sincèrement l'ensemble des personnels médicaux, non-médicaux, techniques et administratifs pour leur implication, et vous souhaite une bonne lecture.

Pascale Mocaër,
Directrice générale du CHU de Limoges

SOMMAIRE

Retour en images02

Editorial.....03

Voeux 202604

Actualités06

Qualité - Sécurité des soins.07

Certification HAS - Un temps fort pour la qualité et la sécurité des soins

Dossier08

Accessibilité - Le CHU engagé pour l'inclusion des patients et professionnels porteurs de handicaps

Recherche et innovation.....20

- Nouvelle politique de soutien à la recherche - Un engagement fort du CHU pour les trois prochaines années
- Transformer le pronostic des AVC hémorragiques - Le CHU de Limoges participe au projet RHU TIPITCH
- L'Entrepôt de Données de Santé - Un outil structurant au service de la recherche et des pratiques de soins

Ressources Humaines.....23

Appel à projets - Renouvellement de l'« Engagement collectif »

Brèves / Agenda24

CHORUS n°57

Magazine du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges - 24 pages

Publication du CHU de Limoges à destination du personnel

Directrice de la publication : Pascale Mocaër

Conception-Rédaction-Maquette : Nicolas Vermersch, Maïté Belacel, Christophe Chamoulaud, Frédéric Coiffe, Johann Delalande

Photographies et illustrations : CHU Limoges
Impression : Centre d'impression du CHU de Limoges - Tirage : 400 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026 - ISSN en cours

Contact : Direction de la communication
Tél. : 05 55 05 63 51
direction.communication@chu-limoges.fr

Avec la participation de l'équipe des vagemestres pour la distribution.



Tenir le cap, ensemble, au service du territoire

La cérémonie des vœux du CHU de Limoges réunissant professionnels hospitaliers, élus locaux, partenaires institutionnels et représentants des usagers s'est tenue le lundi 26 janvier 2026.

Pascale Mocaër, Directrice générale du CHU, le Pr Muriel Mathonnet, Présidente de la commission médicale d'établissement et Hélène Pauliat, Présidente du conseil de surveillance, ont, à cette occasion, présenté leurs vœux à la communauté de notre établissement, en présence également de plusieurs membres du conseil de surveillance.



« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire ensemble. » Cette citation d'Edgar Morin résume l'état d'esprit dans lequel j'ai souhaité vous adresser mes vœux pour l'année 2026. Après une année 2025 placée sous le signe de la persévérance, je vous propose de prolonger cette dynamique autour d'un **cap clair : celui de la constance, de l'engagement collectif et du sens du service public hospitalier.**

Tenir le cap, ce n'est pas attendre que les conditions soient idéales. C'est décider ensemble de la direction que nous voulons prendre et nous y tenir, malgré les contraintes, les incertitudes et les tensions. Dans un contexte marqué par une **activité soutenue**, ainsi que des **transformations profondes** et des **attentes fortes** de nos patients comme de nos professionnels, le CHU de Limoges continue d'assumer pleinement sa **mission** : agir, s'adapter et répondre présent, quelles que soient les circonstances.

Je souhaite avant tout **rendre hommage** aux plus de 7 000 professionnels du CHU de Limoges assurant jour et nuit, 365 jours par an, la prise en charge de plus de 50 000 patients et près de 400 000 consultants chaque année. À travers eux, c'est l'ensemble de la communauté hospitalière et territoriale que je salue : celle des établissements de la direction commune, les hôpitaux de **Saint-Junien** et de **Saint-Yrieix-la-Perche**, l'EHPAD de **Rochechouart**, ainsi que **tous les établissements du GHT du Limousin.**

Regarder les difficultés avec lucidité pour continuer d'avancer

Notre quotidien d'hospitalier est **exigeant**. Les tensions sur les ressources humaines, la complexité croissante des organisations, les contraintes budgétaires ou encore l'amélioration indispensable des conditions d'accueil, de sécurité et de qualité de vie au travail sont des réalités que nous connaissons tous. Tenir le cap ne signifie pas les ignorer, mais les nommer clairement et **faire des choix responsables** pour continuer à avancer, **au service des patients et du territoire.**

C'est dans cet esprit que je poursuis la **feuille de route du CHU**, structurée autour de **quatre axes** : moderniser et sécuriser nos infrastructures ; développer et adapter notre offre de soins ; simplifier nos organisations ; conduire la transformation écologique et responsable de l'établissement.

Moderniser et sécuriser : des investissements majeurs au service des soins

L'année écoulée a ainsi été marquée par des **avancées importantes** en matière de travaux et d'investissements. La **moderni-**

sation et la **mise en sécurité** du site, en particulier de l'hôpital Dupuytren 1, se poursuivent : extension du garage SMUR, lancement du nouveau bâtiment des soins critiques, modernisation des réseaux primaires, rénovation des unités de soins de longue durée, livraison de la nouvelle cuisine relais ou encore rénovation des urgences adultes, le tout **en site occupé.**

Ces projets s'accompagnent d'**investissements significatifs** en équipements biomédicaux et en système d'information : renouvellement d'automates de biologie, nouveaux équipements d'imagerie et de chirurgie, renforcement de la cybersécurité et maintien de la certification HDS (hébergeur de données de santé). En 2025, près de **45 millions d'euros** ont ainsi été investis, grâce à une trajectoire financière maîtrisée et un équilibre budgétaire.

En 2026, ce sont près de **100 millions d'euros** qui seront engagés pour poursuivre ces **opérations structurantes** : démarrage de la rénovation de la tour de Dupuytren 1, extension du bâtiment HFME pour l'installation d'un nouvel IRM, création de la maison de l'autisme en cœur de ville, réhabilitation du site du Cluzeau et poursuite de la modernisation du système d'information.

Attractivité et fidélisation : renforcer durablement l'offre de soins

Tenir le cap, c'est aussi **investir dans les femmes et les hommes qui font vivre l'hôpital**. En 2025, plus de 200 soignants ont rejoint le CHU, dont 112 infirmiers et 74 aides-soignants. Les concours ont permis à 235 professionnels d'accéder au statut de fonctionnaire hospitalier, les effectifs ont progressé de plus de 83 ETP et ont permis de renforcer l'offre de soins.

Des actions fortes ont été menées pour **recruter, accueillir et fidéliser** : communication sur nos métiers, parcours découverte, journées d'accueil des nouveaux arrivants, semaine de la qualité de vie au travail, actions de prévention en santé, expérimentation de nouveaux outils favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Ces efforts **concernent aussi les professionnels médicaux** : l'effectif de médecins seniors a augmenté, et de nombreuses nominations hospitalo-universitaires ont été décidées.

Je tiens également à rappeler **la richesse et la diversité des métiers hospitaliers**. Un hôpital, ce sont plus de 150 métiers **indispensables**, tous essentiels au bon fonctionnement de l'institution. Chacun contribue à la qualité du service rendu aux patients et à leurs proches.



Simplifier, coopérer et préparer l'avenir

La **simplification des organisations** et le développement de **nouvelles formes de gouvernance** constituent un autre axe majeur. La contractualisation interne, le dialogue de gestion avec les pôles, le soutien renforcé à la recherche et la délégation de moyens au plus près des équipes traduisent notre volonté de responsabilisation et de confiance. Les **projets d'engagement collectif** ont une nouvelle fois illustré la créativité, l'innovation et l'engagement des équipes, au service de la qualité, de la sécurité des soins et de la transition écologique.

Avec les établissements du GHT, le CHU de Limoges poursuit également la **la structuration des grandes filières de santé** : cancérologie, soins non programmés, prévention, recherche et innovation, prise en charge du vieillissement. Alors que 2026 sera l'occasion de fêter les 80 ans des personnes nées en 1946, première année du baby-boom, ce dernier point constitue un défi pour l'ensemble du système de santé. Différentes actions engagées portent déjà toutefois leurs fruits, qu'il s'agisse de l'amélioration des parcours aux urgences, du maintien d'activités essentielles sur le territoire ou de l'ouverture de centres publics de santé pour renforcer l'accès aux soins.

Une responsabilité écologique et sociale assumée

Enfin, tenir le cap, c'est inscrire durablement notre action dans une **démarche responsable**. La **transformation écologique** du CHU progresse : baisse des consommations d'énergie et de carburant, réduction des déchets, développement des mobilités durables, intégration d'achats responsables. De nouveaux objectifs seront poursuivis en 2026, avec la labellisation d'unités durables, le renforcement du tri des déchets, la pertinence des prescriptions et la promotion d'alternatives à la voiture individuelle.

Le cap du CHU de Limoges est clair : moderniser et sécuriser nos infrastructures, renforcer l'attractivité et l'offre de soins, améliorer en continu nos organisations et assumer pleinement notre responsabilité environnementale. Tenir le cap, ce n'est ni aller vite ni avancer seuls. C'est **progresser ensemble, avec constance et responsabilité**, au service de la population et du territoire du **Limousin**.

À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une très belle année 2026.

Pascale Mocaër,
Directrice générale du CHU de Limoges

Exprimer des vœux, c'est formuler des résolutions et des souhaits. C'est également l'occasion d'exprimer ma gratitude pour le travail accompli chaque jour au service des patients et de leurs familles.

Chaque jour, dans nos murs et sur notre territoire, des vies se croisent et des histoires s'écrivent. Le CHU est un lieu de soins, mais aussi d'écoute, de soutien et parfois de nouveau départ.

2025 a été marquée par de belles réussites collectives : respect du calendrier des travaux de modernisation, déménagements successifs et réorganisation des accès, 93 projets d'engagement collectif impliquant 533 agents, journées de formation (développement durable, d'urologie...), finalisation de la refonte du site internet, modernisation des urgences, réouverture de lits, etc. Cette dynamique témoigne de notre capacité à avancer ensemble. Ces réussites reposent sur trois piliers.

D'abord, la force du collectif. Un hôpital ne fonctionne que par la synergie de ses équipes. Face aux crises sanitaires, aux défis logistiques et aux imprévus du quotidien, c'est la solidarité qui nous permet de tenir et de répondre à des situations hors norme médicales, sociales ou organisationnelles.

Ensuite, votre engagement. Derrière chaque mission, il y a l'attention portée au patient, aux familles, aux collègues. S'engager, c'est agir en conscience, dans un système d'interactions où nul ne peut réussir seul. C'est grâce à l'engagement de chacun, au sien du collectif, que nous faisons face aux situations complexes, aux afflux de patients et aux tensions sociales et humaines. Tout cela nécessite réactivité, adaptabilité et une résilience hors du commun. Merci pour votre implication.

Enfin, la valeur du travail. Dans les services d'urgence, en hospitalisation comme dans les unités spécialisées, vous faites preuve d'un investissement remarquable pour assurer chaque jour la sécurité et le bien-être des patients. Ce travail, parfois invisible pour le public, est essentiel pour la santé de notre société. Il mérite d'être reconnu.

Donner du sens à son travail, y projeter sa vocation, y trouver sa mission, apprendre à goûter ce qui fait le sel du quotidien. Le sens n'est pas figé : il se construit et circule entre nous par l'échange.

À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une année 2026 riche en projets, en réussites et en satisfactions personnelles. Votre travail est essentiel. Votre engagement est précieux.

Bonne année à toutes et à tous.

Pr Muriel Mathonnet,
Présidente de la commission médicale d'établissement

Actualités

Santé numérique

Le CHU et le GRADeS ESEA Nouvelle-Aquitaine organisent « L'heure limous'e-santé », un temps d'échanges dédié à la santé numérique.

Organisée tous les deux mois, en visioconférence ou au centre de télémedecine, chaque session met en lumière un sujet clé du numérique en santé, avec l'intervention d'acteurs institutionnels, d'experts, ainsi que de professionnels du secteur et d'utilisateurs.

Pour s'inscrire et recevoir les invitations à cet événement, envoyez un e-mail à :

centre.e-sante@chu-limoges.fr



3^{ème} journée développement durable

Le 15 janvier 2026, le CHU de Limoges a organisé la troisième édition de sa Journée de la transformation écologique. Cet événement a rassemblé près d'une centaine de professionnels de l'établissement, ainsi que plusieurs partenaires institutionnels du CHU.

La matinée a été consacrée à la thématique de la santé environnementale et aux enjeux liés aux pesticides et aux perturbateurs endocriniens, avec différents intervenants du CHU : le Pr Franck Saint-Marcoux, le Dr Souleiman El Balkhi, le Pr Vincent Guignon, le Pr Marie-Pierre Teissier-Clément, le Pr Catherine Yardin, Marie-Pierre Soubranne, Justine Sardenne, Fabienne Plazer.

L'après-midi a permis d'élargir la réflexion à des actions menées en dehors du champ hospitalier et à d'autres thématiques transversales, telles la sobriété numérique, le gaspillage des médicaments, ou encore la démarche de labellisation des unités durables, avec là encore différents intervenants du CHU : Tristan Pestre, Alexandre André, Nicolas Sarre, le Dr Armelle Marie-Daragon, le Dr Agnès Cournède-Décembre, Anne Le Pichoux.

Une journée riche en échanges, qui rappelle que la transformation écologique à l'hôpital concerne l'ensemble des professionnels, quels que soient leurs métiers et leurs fonctions !



Ecole du management du GCS NOVA

La 4^{ème} promotion de l'école du management du GCS NOVA a fait sa rentrée au CHU de Limoges du 21 au 23 janvier 2026. L'objectif de cette formation est d'accompagner les praticiens managers dans le développement de leurs connaissances et de leurs compétences managériales.



Certification HAS

Un temps fort pour la qualité et la sécurité des soins

En 2026, le CHU de Limoges vivra une étape importante : la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS), la semaine du 16 mars. Il s'agit d'une démarche nationale obligatoire qui vise à évaluer et améliorer en continu la qualité et la sécurité des soins. Ce rendez-vous institutionnel régulier mobilise l'ensemble des professionnels du CHU et s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins au quotidien.



Qu'est-ce que la certification HAS ?

La certification est une évaluation externe et indépendante, réalisée tous les quatre ans par des experts-visiteurs mandatés par la HAS. Elle ne porte pas sur les performances individuelles, mais sur le fonctionnement collectif de l'établissement et est centrée sur la prise en charge du patient. L'objectif est double : garantir aux patients une prise en charge sûre et de qualité et accompagner les établissements dans une démarche d'amélioration continue.

Une démarche centrée sur le terrain

La certification repose sur le référentiel HAS en vigueur (actuellement V2025), structuré autour de trois chapitres : le patient, les équipes de soins et l'établissement. Elle valorise les pratiques réelles, observées au plus près du terrain, notamment à travers le parcours du patient et le travail en équipe.

Les grandes étapes de la certification

1- La démarche débute par une phase de préparation interne : auto-évaluation, analyse des pratiques, identification des

points forts et des axes d'amélioration. Cette étape permet à l'établissement de se mobiliser collectivement autour de la qualité et de la sécurité des soins.

2- Vient ensuite la visite de certification, au cours de laquelle les experts-visiteurs rencontrent les professionnels, observent des situations de soins, échangent avec les patients et analysent les organisations.

3- À l'issue de la visite, la HAS rend une décision de certification, assortie d'éventuelles actions à mener.

Un enjeu collectif

La certification est avant tout une démarche d'équipe. Chaque professionnel, par ses pratiques quotidiennes, contribue à la qualité des soins et à la sécurité des patients. Au-delà de l'évaluation, la certification est une opportunité pour valoriser le travail accompli, renforcer la culture qualité et sécurité, et poursuivre ensemble l'amélioration des prises en charge au bénéfice des patients.

Les quatre décisions possibles à l'issue de la visite



Pour résumer, la certification :

- concerne l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins au quotidien ;
- est centrée sur la prise en charge du patient ;
- implique l'ensemble des professionnels du CHU ;
- est basée sur cinq méthodes d'évaluation :
 - le patient traceur, le parcours traceur, le traceur ciblé, l'audit système et l'observation.



Pour notre CHU, la visite des experts aura lieu
la semaine du 16 mars 2026.



Vous êtes à
DUPUYTREN 1

REZ DE
CHAUSSÉE

DOSSIER

Accessibilité

Le CHU engagé pour l'inclusion des patients et professionnels porteurs de handicaps

L'inclusion des personnes en situation de handicap constitue un enjeu majeur pour le CHU de Limoges, tant dans l'accès aux soins que dans la vie professionnelle. Accueil adapté, accompagnement personnalisé, accessibilité, emploi, sensibilisation : à travers de nombreuses actions concrètes, le CHU affirme chaque jour son engagement en faveur de l'égalité, du respect des droits et de la qualité de la prise en charge de tous.



La charte Romain Jacob a été inaugurée dans le hall de l'hôpital Dupuytren 1 le 21 octobre 2015

Un principe basé sur la charte Romain Jacob

En référence aux principes de la charte Romain Jacob, l'engagement du CHU se fonde sur le respect, l'écoute et la reconnaissance des droits des patients. Rédigée en 2014, et adoptée dès 2015 par le CHU de Limoges, la Charte Romain Jacob est née à la suite de l'histoire de ce patient et du combat de son père. Elle incarne la volonté des personnes vivant avec un handicap d'améliorer leur accès aux soins.

La charte Romain Jacob est un texte qui vise à garantir un accès équitable et digne aux soins pour les personnes en situation de handicap. Elle affirme le droit à un accueil adapté, sans discrimination, tenant compte des besoins spécifiques de chacun. La charte insiste sur l'importance de l'accessibilité, de l'accompagnement, de la communication adaptée et du respect du consentement du patient. Elle promeut également la continuité des soins, la prise en compte de la douleur, ainsi que la formation des professionnels de santé au handicap. Plus largement, elle rappelle que toute personne doit pouvoir bénéficier de soins de qualité, dans le respect de sa dignité et de ses droits fondamentaux.

Les 12 axes de la charte Romain Jacob pour un meilleur accès aux soins des personnes vivant avec un handicap



Pour accéder à l'intégralité de la charte



Les référents handicap au CHU de Limoges

Patricia Rivièrre, en charge des parcours patients à la coordination générale des soins, est la référente handicap de l'établissement. Elle assure un rôle d'interface entre les patients et les professionnels de santé, afin de favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

Le Pr Jean-Yves Salle est le référent médical handicap de l'établissement.

La coordinatrice parcours patient handicapé



Patricia Rivière, référente handicap
et Fanny Joffre, coordinatrice handicap

Dans une démarche d'amélioration continue de l'accueil et de la prise en charge individualisée des personnes en situation de handicap, le CHU de Limoges a renforcé son organisation avec la mise en place, en 2025, d'une coordinatrice parcours patient handicapé, rattachée à la coordination générale des soins.

Ce dispositif vise à faciliter l'accès aux soins et à sécuriser le parcours hospitalier des patients présentant tout type de handicap : physique, mental, psychique, cognitif ou sensoriel. Pour toute consultation ou hospitalisation, un échange individualisé peut être proposé afin d'adapter au mieux la prise en charge.

Anticiper, accompagner, aider : trois missions clés

- **Anticiper la venue à l'hôpital**, en identifiant les besoins spécifiques et les ressources nécessaires : matériel adapté, visite préalable des locaux, horaires de consultation ajustés, présence d'un aidant, modalités de communication adaptées, etc.
- **Accompagner et orienter le patient dans son parcours de soins**, que ce soit pour des consultations, des examens d'imagerie ou une hospitalisation.
- **Aider à la préparation de la sortie**, en coordonnant les liens avec les structures d'accueil, les professionnels de santé de ville, les aidants et les dispositifs de soutien existants.

Une personne ressource pour les professionnels du CHU

Au-delà de l'accompagnement des patients, la coordinatrice parcours patient handicapé constitue également une ressource pour les équipes de soins. Elle intervient en appui des professionnels du CHU.

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aux :

- patients,
- aidants,
- structures d'accueil ou d'appui,
- associations,
- professionnels du CHU.

Contacts

Le bureau de la coordinatrice parcours patient handicapé se situe au 1^{er} niveau du hall de l'hôpital Dupuytren 1. Elle est joignable du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

Tél. : 05 19 76 19 49 - Poste 51 228
Mail : InfirmiereCoordinatriceHandicap@chu-limoges.fr





Sensi'Handi : une première journée de sensibilisation au handicap au CHU

Le 11 décembre 2025, le CHU a organisé sa première journée de sensibilisation au handicap, intitulée "Sensi'Handi". Cet événement, ouvert aux professionnels, aux usagers et au grand public, s'inscrivait dans le cadre des 20 ans de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette manifestation a réuni de nombreux partenaires et acteurs engagés dans le champ du handicap. Les participants ont pu découvrir des ateliers immersifs de simulation du handicap, des stands d'information pour promouvoir les actions des différents services du CHU (odontologie, maternité, rééducation, pédiatrie, ORL...), ainsi que des projections de films thématiques, favorisant échanges, sensibilisation et partage d'expériences grâce aux témoignages des usagers concernés.

Une table ronde, réservée aux professionnels du CHU, est venue compléter le programme. Après un discours d'ouverture réalisé par Jean-Christophe Rousseau, Directeur général adjoint, elle a permis d'aborder les enjeux de l'inclusion et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de l'établissement. Avec cette première édition, le CHU affirme son engagement en faveur de l'accessibilité, de l'inclusion et de la sensibilisation au handicap.

Un grand merci à tous les acteurs qui ont participé au succès de cette journée.







L'UASS : une unité dédiée à l'accès aux soins des personnes sourdes

L'Unité d'Accueil et de Soins pour les Sourds (UASS) est un service spécialisé dont la mission est d'accueillir, d'orienter et de soigner les personnes sourdes utilisatrices de la Langue des Signes. Elle s'adresse à tous les publics, quel que soit l'âge, la situation personnelle ou le niveau de maîtrise de la Langue des Signes Française (LSF) ou d'une langue des signes étrangère. L'UASS prend en compte les besoins linguistiques et culturels spécifiques des patients sourds afin de leur garantir un accès équitable et de qualité au système de soins.

Les objectifs principaux de l'UASS sont de faciliter l'accès aux soins pour les patients sourds, d'assurer une communication fluide et sécurisée entre les soignants et les patients et de réduire les inégalités de prise en charge en milieu hospitalier. Pour cela, l'unité s'appuie notamment sur la présence d'interprètes en LSF et d'un intermédiaire sourd, véritables relais entre le monde médical et la culture sourde.

Les services adaptés et accessibles

L'UASS propose des consultations médicales accessibles avec un médecin référent de l'unité. Elle accompagne également les patients dans l'ensemble de

leurs démarches de soins : prise de rendez-vous, compréhension des examens, explication des diagnostics et des traitements. Des interprètes professionnels en Langue des Signes ainsi qu'un intermédiaire sourd sont mis à disposition pour les consultations, examens et actes médicaux, dans l'ensemble des services du CHU.

Par ailleurs, l'unité joue un rôle essentiel de sensibilisation auprès des professionnels hospitaliers, en les formant à la culture sourde et à la Langue des Signes, afin d'améliorer durablement l'accueil et la prise en charge des patients sourds.

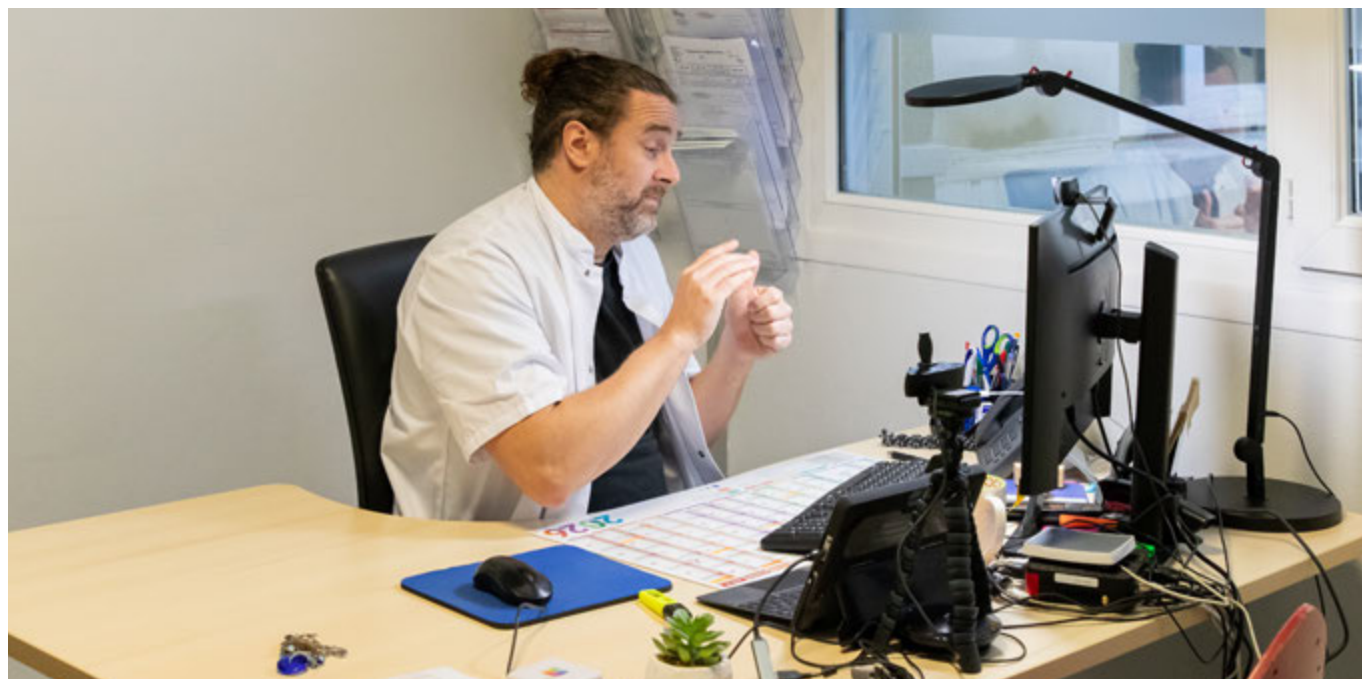
Une équipe pluridisciplinaire au service des patients

L'UASS s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire engagée et complémentaire, composée d'un médecin référent, d'un cadre de santé, d'une secrétaire médicale sourde, d'un intermédiaire sourd, d'une assistante sociale et d'interprètes conventionnés. Cette organisation permet d'apporter une réponse globale, humaine et adaptée aux besoins des personnes sourdes tout au long de leur parcours de soins.

Pour voir la vidéo de présentation de l'UASS



Dr Pascale Capdevielle (médecin généraliste),
Loïc Debosse (cadre de santé),
Vincent Cottineau (intermédiaire),
Ingrid Hardy (secrétaire médicale)



Afin de garantir une accessibilité optimale, l'UASS met à disposition plusieurs moyens de contact adaptés aux personnes sourdes et malentendantes.



Par visio-interprétation téléphonique
en Langue des Signes Française
au 05 35 00 16 23



Par courriel pour toute
demande d'information
ou de prise de rendez-vous
uass@chu-limoges.fr



Par SMS
ou WhatsApp
au 06 10 01 68 73



L'UASS a été inaugurée le 24 septembre 2024

Une chambre aménagée en maternité

Une chambre spécialement aménagée a été mise en place au sein de la maternité du CHU de Limoges afin d'accueillir des parents en situation de handicap ou à mobilité réduite (PMR). Conçue selon les normes PMR, cette chambre bénéficie d'aménagements spécifiques facilitant le quotidien : interrupteurs positionnés à hauteur adaptée, étagères accessibles, berceau de co-dodo, baignoire à hauteur variable, ainsi que des équipements pensés pour garantir confort, autonomie et sécurité.

Par ailleurs, l'ensemble du secteur de la périnatalité travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice parcours patient handicapé afin de fluidifier les prises en charge et d'assurer une coordination optimale, notamment lorsque la future maman est suivie par plusieurs unités ou lors de l'organisation du retour à domicile. Elle est également disponible pour accompagner les équipes de la maternité dans la prise en charge de patientes présentant un handicap lourd, en facilitant les échanges et en aidant à l'identification du matériel nécessaire.



Pour découvrir le reportage réalisé par France 3, scannez le QR-code



Patients à besoins spécifiques en odontologie : une prise en charge adaptée



Le Dr Guillaume Creste, chef du service d'odontologie et le Dr Lyse Gauthier, référente de la filière

Depuis deux ans, sous l'impulsion de l'équipe médicale, une filière dédiée aux patients à besoins spécifiques a été mise en place au sein du service d'odontologie du CHU. Elle s'adresse à des patients de tout âge, de l'enfant à la personne âgée, présentant un handicap cognitif (troubles du spectre autistique, démence...), moteur, ou une situation de dépendance. Pour ces patients, les soins dentaires sont souvent sources d'anxiété et peuvent s'avérer complexes à réaliser.

L'objectif de cette filière est d'adapter la prise en charge aux besoins de chaque patient. Cette démarche repose tout d'abord sur la formation de l'ensemble de l'équipe. Une salle dédiée a été aménagée, avec du matériel adapté. Un fauteuil-chaise y a été installé : le patient peut ainsi se retrouver assis, une position plus rassurante pour lui, tandis que le praticien peut incliner le siège progressivement si nécessaire. De plus, les instruments de soins ne sont pas fixés au siège, mais disposés à distance, afin de limiter l'appréhension à l'entrée dans la salle.

Lorsque cela est nécessaire, le temps de prise en charge est adapté : les séances peuvent être allongées ou réparties sur plusieurs rendez-vous afin de respecter le rythme du patient. Des consultations dites « blanches » peuvent également être proposées pour les situations les plus complexes. Ces séances, sans soins, permettent au patient de se familiariser avec les lieux, le matériel et les professionnels. En complément, des techniques de distraction, comme des jeux ou la diffusion de vidéos, peuvent être utilisées selon l'âge et la réceptivité du patient durant les soins.

Cette organisation contribue à rassurer les patients et à limiter l'opposition au soin. Elle a déjà démontré son efficacité, avec des résultats très positifs tant sur le plan des soins que de l'adhésion des patients.

Enfin, cette prise en charge spécifique repose sur un volet essentiel : la prévention. L'unité collabore avec de nombreux acteurs (IME, éducateurs, infirmiers, accompagnants, aidants...) afin de sensibiliser à l'hygiène bucco-dentaire, à l'importance du brossage et aux comportements alimentaires. L'objectif : prévenir les pathologies bucco-dentaires pour éviter les soins.

Des outils pour favoriser l'accessibilité

Faciliter la communication avec les personnes sourdes et malentendantes

Le CHU permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'accéder à ses services par téléphone en utilisant le service Acceo. Ce dispositif permet une retranscription instantanée en texte en visio interprétation en langue des signes française (LSF) ou en vision codage LfPC afin de faciliter la communication avec les professionnels du CHU.

Pour accéder au service : https://app.acce-o.fr/client/chu_limoges

Le dispositif Acceo, ce sont également des tablettes tactiles à disposition des patients sourds et malentendants, afin de leur permettre d'échanger avec les professionnels du CHU lors de leur consultation ou de leur hospitalisation. Ces tablettes sont accessibles auprès des accueils ou admissions de chaque hôpital : Dupuytren 1 (accueil et bureau administratif des urgences), Dupuytren 2, Jean Rebeyrol, Chastaingt, de la femme de la mère et de l'enfant (HFME).



Améliorer l'accessibilité des personnes malvoyantes par la signalétique

Afin de renforcer l'accessibilité des locaux et d'améliorer l'autonomie des usagers, le CHU a engagé une démarche visant à adapter sa signalétique aux besoins des personnes malvoyantes. Ce projet est porté par l'équipe du centre d'impression, formée à la prise en compte des handicaps visuels et auditifs.

Parmi les réalisations, des impressions en épaisseur ont été développées pour les numéros de chambres, permettant une lecture tactile plus facile. Des numéros d'étage marqués en relief ont également été positionnés sur les rampes d'escaliers du bâtiment D1, afin de permettre aux usagers de se repérer (ces éléments ne doivent pas être arrachés).

Un travail particulier a été mené sur les contrastes visuels. Les panneaux privilégient des écritures claires sur des fonds sombres, facilitant ainsi la lecture pour les personnes malvoyantes. Par ailleurs, certaines signalétiques ont été réadaptées, comme sur le site de Chastaingt, où la taille des caractères a été augmentée afin de les rendre plus lisibles pour les résidents.

Des marquages au sol, adaptés aux personnes malvoyantes, intègrent une partie antidérapante servant de repère tactile et visuel, notamment pour signaler la présence d'escaliers.

Les visuels sont testés à l'aide de lunettes spécifiques simulant différents types de déficiences visuelles, afin de se placer au plus près de la réalité vécue par les usagers concernés.

Cette signalétique adaptée est mise en place progressivement dans l'ensemble de l'établissement.



Numéro de chambre en relief

Accessibilité numérique

Le CHU a opté, sur son site internet, pour une solution d'inclusion numérique. Elle permet d'offrir un affichage personnalisé et adapté en fonction des besoins de confort visuel, gestuel, cognitif et/ou temporaire de l'internaute.

Cette solution propose plusieurs filtres, qui s'adaptent à différentes situations, telles que : achromatie, arthrose, cataracte, DMLA, tremblements essentiels, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, dyslexie...



**ADAPTEZ
L'AFFICHAGE**

En cliquant sur cet icône, l'internaute peut sélectionner le filtre correspondant à sa situation

Par ailleurs, une page dédiée au parcours des personnes en situation de handicap est accessible directement sur la page d'accueil du site internet du CHU.



Emploi des personnes en situation de handicap

Le CHU de Limoges s'engage en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Il compte dans ses effectifs environ 300 bénéficiaires à l'obligation d'emploi et a signé en 2025 sa 5^{ème} convention avec le Fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour la période 2025- 2027.

A travers cette nouvelle convention, le CHU s'engage dans une politique globale qui vise à améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail des professionnels, mais également à évaluer les risques professionnels et sécuriser les parcours professionnels.

Le bilan de la précédente convention

En 2024 et 2025, les aides mobilisées ont relevé essentiellement de l'axe « *Maintien dans l'emploi* », notamment auprès des masseurs-kinésithérapeutes déficients visuels, pour lesquels des achats importants d'équipements et de matériels spécifiques ont été réalisés afin de favoriser leur maintien dans l'emploi au regard de leur pathologie. C'est ainsi qu'une action spécifique auprès des 29 masseurs-kinésithérapeutes déficients visuels a été financée dans le cadre d'une assistance adaptée et personnalisée de leur environnement informatique. L'ouverture de l'UASS (Unité d'Accueil et de Soins pour les patients Sourds) en 2024 a conduit au recrutement de deux professionnels en situation de handicap et l'achat d'un logiciel spécifique, pris en charge partiellement par le FIPHFP.

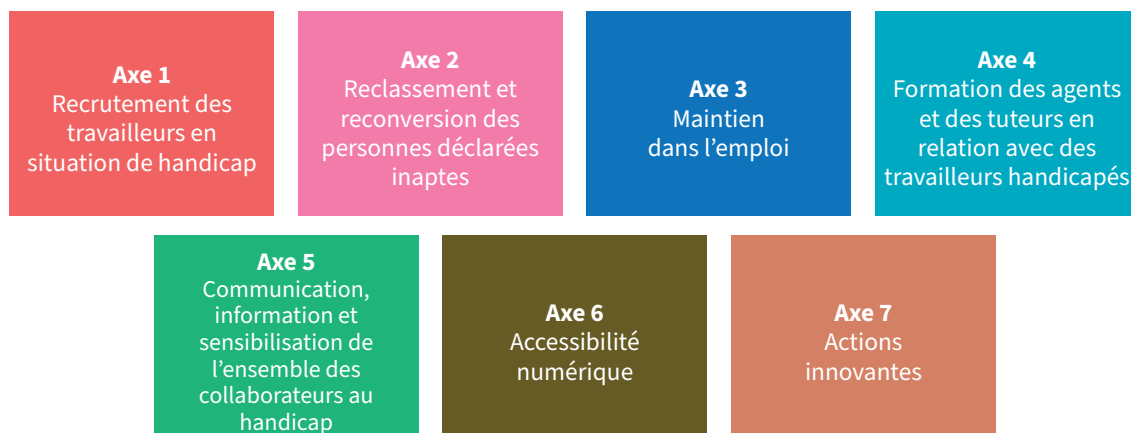
Mais cette convention permet également des actions régulières de prise en charge dans le cadre du FIPHFP : prothèses auditives, Handibus, achats d'équipements (bureaux, fauteuils ergonomiques).

L'enjeux de la 5^{ème} convention entre le FIPHFP et le CHU

Le plan d'actions 2025-2027 est structuré selon les sept axes proposés par le FIPHFP (voir ci-dessous). Dans la continuité des précédents conventionnements, l'axe « *Maintien dans l'emploi* » reste le plus mobilisé au sein du CHU de Limoges. Le CHU souhaite également développer et renforcer le recrutement de travailleurs en situation de handicap (favoriser l'emploi direct, développer les partenariats et la communication).

Le financement FIPHFP total sollicité est de 270 000 € sur un montant total des actions de 529 865 €, soit un financement de 43 % par le FIPHFP, le reste étant financé par le CHU de Limoges.

Les 7 axes FIPHFP



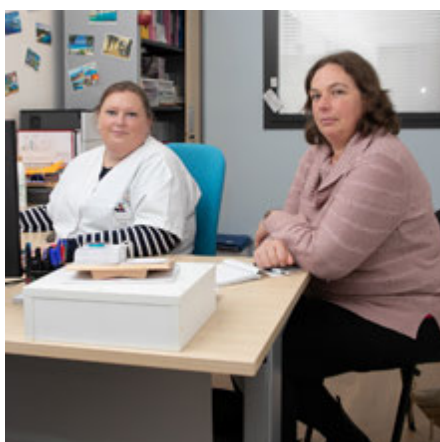
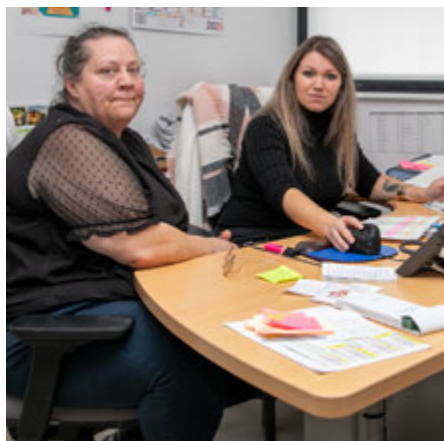
Exemples de projets en cours

- Aménagement de poste des masseurs-kinésithérapeutes déficients visuels (paramétrages personnalisés au niveau de l'environnement informatique, matériels spécifiques, notamment des vidéo-loupes ou des télé-agrandisseurs.
- Pour les professionnels sourds et malentendants : prestations d'interprétariat en langues des signes et équipement d'un logiciel de visio-interprétation.



7^{ème} DuoDay

Le CHU de Limoges a eu le plaisir de participer, pour la 7^{ème} année consécutive, à la journée DuoDay, le 20 novembre 2025. Le principe : le temps d'une journée, une personne en situation de handicap compose un duo avec un professionnel du CHU afin de découvrir son métier et son environnement de travail. Ainsi, 11 binômes ont été constitués cette année au sein de différents services du CHU : gériatrie, urologie, chirurgie digestive, rhumatologie, cardiologie, pédiatrie, anatomopathologie, informatique, services administratifs... Un grand merci à tous ceux qui font chaque année de cette journée une expérience riche et mémorable !



Adapter l'espace de travail

Claire-Hélène Baranger, ergothérapeute et conseillère en prévention des risques professionnels, est rattachée à la Direction des ressources humaines et de la formation.

Elle accompagne individuellement les professionnels du CHU présentant un handicap ou des difficultés de santé dans l'aménagement et l'adaptation de leur poste de travail.

Elle réalise également des études ergonomiques portant sur l'agencement des espaces de travail, au sein des services ou unités, notamment dans le cadre de projets d'acquisition de matériel, d'amélioration de l'ergonomie des postes et de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS).

Par ailleurs, elle anime des formations « *Ergonomie et manutention des patients* » à destination des professionnels et des étudiants en soins.

Elle peut être sollicitée directement par les professionnels, par l'encadrement, ou par le service de santé au travail.

Tél. : 52 054 - Courriel : claire-helene.baranger@chu-limoges.fr



Nouvelle politique de soutien à la recherche Un engagement fort du CHU pour les trois prochaines années



Le CHU de Limoges renforce son engagement en faveur du développement de la recherche. À partir de janvier 2026, une politique de soutien ambitieuse sera ainsi déployée pour encourager la recherche hospitalo-universitaire, accompagner les équipes et valoriser les résultats scientifiques.

Ce programme triennal (2026-2028) s'inscrit dans une stratégie globale portée par la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI), avec le soutien du vice-président recherche du directoire, le Pr Sébastien Hantz.

Un dispositif d'intéressement direct pour les équipes

Le cœur du dispositif repose sur la création d'un mécanisme d'intéressement direct, calculé sur la part recherche (publications et inclusions) de la MERRI modulable N-1 à hauteur de 8 %. Chaque service disposera d'une enveloppe dédiée, contractualisée sur trois ans, pour soutenir ses activités de recherche. En cas de diminution de la MERRI, le CHU de Limoges garantira le maintien de l'enveloppe, dans la limite d'un million d'euros par an. Les crédits alloués pourront être utilisés pour financer des postes de recherche (ARC, TEC, IDE RC, biostatisticien, bioinformaticien...), du matériel ou des actions facilitant la conduite des recherches cliniques. Une unité fonctionnelle de recherche clinique (UF) sera créée dans chaque service, permettant une meilleure lisibilité et une gouvernance simplifiée.

Un accompagnement institutionnel renforcé

La politique ne se limite pas à l'aspect financier : elle prévoit également la mise en place d'un pool institutionnel d'appui à l'investigation clinique, ainsi que la désignation de personnels

référents au pour accompagner le développement de nouveaux projets.

L'objectif est de renforcer la capacité du CHU de Limoges à initier, piloter et valoriser ses projets de recherche, tout en allégeant la charge administrative des équipes.

Un soutien structuré aux UMR en co-tutelle

Les unités mixtes de recherche (UMR) bénéficieront également d'une dotation triennale contractualisée, définie en concertation avec l'Université. Ces moyens supplémentaires permettront de renforcer les équipes de recherche et de soutenir des projets sur des thématiques émergentes.

Une évaluation annuelle garantira la transparence dans l'utilisation des crédits, exclusivement dédiés à la recherche.

Une évaluation en 2029 pour ajuster le dispositif

La fin du programme (fin 2028) donnera lieu à une évaluation des résultats obtenus, portant sur :

- la participation aux appels à projets ;
- le nombre d'inclusions dans les recherches ;
- les publications ;
- l'évolution de la dotation MERRI.

Ces résultats permettront d'ajuster les leviers de soutien pour la période suivante.



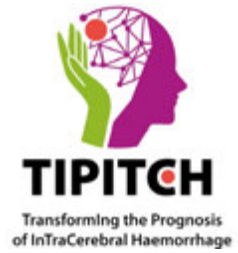
MERRI (Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation) : dotation allouée aux établissements de santé pour leurs activités de recherche et d'enseignement.

MERRI modulable : dotation qui repose sur des indicateurs d'activité et de performance (publications, recherches/inclusions dans les essais et enseignement).

- 3 millions d'euros dédiés sur 3 ans
- 8 % de la MERRI socle redistribués sous forme d'intéressement
- Programme 2026-2028, évaluation début 2029



Transformer le pronostic des AVC hémorragiques Le CHU de Limoges participe au projet RHU TIPITCH



Le CHU de Limoges est fier du lancement de « RHU TIPITCH - Transformer le pronostic des AVC hémorragiques », un projet de Recherche Hospitalo-Universitaire en santé (RHU) d'envergure nationale visant à améliorer le pronostic des patients victimes d'hémorragies intracérébrales, une forme grave de l'accident vasculaire cérébral (AVC) pour laquelle aucune thérapeutique de phase aiguë n'existe.



L'équipe du module de travail 1 au sein du CHU de Limoges.
De gauche à droite : Caroline Croguennec (assistant-ingénieur), Dr Maxime Baudouin (radiologue), Guillaume Renedo (doctorant Cifre), Pr Aymeric Rouchaud (neuroradiologue), Ludovic Micallef (ingénieur de recherche).

Lancé en juin 2024 dans le cadre du programme France 2030, TIPITCH est un collectif associant différents acteurs. Il repose sur une collaboration étroite et inédite réunissant cliniciens, chercheurs, industriels et associations de patients. Ce consortium illustre la richesse des compétences mobilisées, depuis la recherche fondamentale jusqu'au développement industriel, en intégrant pleinement la voix des patients.

Transformer la prise en charge des AVC hémorragiques

A travers TIPITCH, l'ambition est de réduire la mortalité et le handicap chez les patients victimes d'AVC hémorragique. Pour y parvenir, le projet agit simultanément sur les trois étapes clés de l'hémorragie intracérébrale :

- 1 limiter l'expansion de l'hémorragie dès les premières heures ;
- 2 favoriser l'évacuation de l'hématome ;
- 3 réduire l'œdème cérébral qui aggrave les lésions neurologiques.

En parallèle, TIPITCH œuvre à la structuration d'un parcours de soins spécifique à l'hémorragie intracérébrale, en s'appuyant sur la constitution d'une cohorte nationale de patients et d'une base de données d'imagerie à grande échelle.

Le CHU de Limoges, un acteur clé

Au sein de ce projet, le CHU de Limoges, sous la coordination du Pr Aymeric Rouchaud, joue un rôle stratégique déterminant, notamment dans la phase préclinique. Il apporte, grâce à ses équipes, une expertise unique en neuroradiologie interventionnelle et en recherche translationnelle.

Le CHU de Limoges est responsable du module de travail 1 « Lutter contre l'expansion de l'hémorragie », qui vise à intervenir dès le début de l'hémorragie afin d'en limiter l'expansion. L'objectif est de développer et d'évaluer un nouveau dispositif médical, de sa conception à sa validation préclinique.

Une expertise scientifique et technologique de haut niveau

Pour mener cette mission, les équipes de Limoges s'appuient sur des infrastructures et des collaborations d'excellence :

- Le laboratoire XLIM - CNRS UMR 7252, reconnu pour ses travaux en bio-santé et en dispositifs endovasculaires innovants ;
- la plateforme EMIS, dédiée à l'expérimentation préclinique sur des modèles spécifiques, permettant de tester et d'optimiser les technologies neurovasculaires avant la phase clinique.

3,18 M €

c'est le financement alloué au module 1, lequel a permis le recrutement de deux ingénieurs de thèses de sciences (dont une thèse CIFRE*) et d'un post-doctorant.

*Convention Industrielle de Formation par la REcherche

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-RHUS-0006.



Pr Aymeric Rouchaud,
service de neuroradiologie
interventionnelle du CHU,
responsable du module de travail 1
« Lutter contre l'expansion de
l'hémorragie » du projet TIPITCH



« L'objectif est de stopper la croissance de l'hématome à la phase hyper aiguë, pour éviter la morbidité et la mortalité imposantes. En pratique, cela se fait par voie endovasculaire en déployant un dispositif de façon temporaire à l'intérieur du vaisseau, afin de stopper les fuites artérielles responsables de l'hématome. Pour cela nous collaborons avec un industriel français leader européen en neuroradiologie interventionnelle. Je tiens également à saluer l'engagement et l'expertise de l'ensemble de l'équipe EMIS, ainsi que des manipulateurs de radiologie interventionnelle. Leur contribution est essentielle à la réussite de ce projet ! »

**POUR VOIR LA VIDÉO
DU PR ROUCHAUD**



**POUR VOIR LA VIDÉO
DU DR BAUDOUIN**



**POUR SUIVRE LES
AVANCÉES DU PROJET**

Site officiel : www.rhu-tipitch.fr



RHU TIPITCH - Transformer
le pronostic des AVC
hémorragiques

L'Entrepôt de Données de Santé Un outil structurant au service de la recherche et des pratiques de soins

Dans le cadre de ses missions de recherche, de veille sanitaire et d'amélioration continue de la prise en charge des patients, le CHU de Limoges construit son Entrepôt de Données de Santé Hospitalier (EDSH). Cet outil stratégique permettra dès 2026 de centraliser et de valoriser, dans un cadre strictement réglementé, des données issues de différentes sources.



L'EDSH regroupe des données administratives et des données médicales collectées lors des consultations et hospitalisations : âge, sexe, pathologies, antécédents, traitements, résultats d'examens, etc. Il constitue ainsi un levier majeur pour développer des recherches fondées sur des données de vie réelle.

La constitution de l'EDSH repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public confiée au CHU visant la recherche et l'amélioration des pratiques de soins. Elle a fait l'objet d'une autorisation délivrée par la CNIL. Compte tenu des enjeux éthiques et sociétaux associés, l'EDSH bénéficie d'une gouvernance spécifique, associant professionnels de santé, chercheurs et représentant de la direction et des usagers. Ses règles de fonctionnement ont été validées par la Commission médicale d'établissement et la Direction générale. Chaque projet est évalué par un Comité scientifique et éthique (CSE), garantissant sa pertinence scientifique, son respect de la réglementation et des principes éthiques.

Les droits des patients sont pleinement respectés. À tout moment, ils peuvent s'opposer à l'utilisation de leurs données à des fins de recherche, sans impact sur leur prise en charge, et disposent également de droits d'accès, de rectification et, sous conditions, de suppression ou de limitation, à travers la mise en place d'un portail d'information et de transparence disponible sur le site Internet du CHU. Les représentants des usagers sont étroitement associés au bon usage de l'EDSH.

Sur le plan de la sécurité, l'EDSH est hébergé au CHU, certifié Hébergeur de Données de Santé. Des mesures techniques et organisationnelles renforcées sont mises en œuvre : accès restreint au réseau interne, protocoles sécurisés, environnements de travail dédiés par étude, traçabilité des accès et des actions.

Les recherches menées grâce à l'EDSH sont nombreuses et variées : émulation d'essais thérapeutiques, études épidémiologiques, pronostiques, descriptives, évaluation des pratiques professionnelles... Elles reposent exclusivement sur la réutilisation de données déjà collectées et n'impliquent aucune modification de la prise en charge des patients. L'EDSH facilite également les études de faisabilité des essais cliniques, à partir de données anonymes.

Véritable outil au service de la communauté hospitalière, coordonné par le Centre de Données Cliniques et de Recherche (CDCR), l'EDSH du CHU de Limoges illustre l'engagement de l'établissement en faveur d'une recherche responsable, sécurisée et directement utile à l'amélioration des soins.



Des projets de recherche spécifiques sont déjà accompagnés mais un accès plus large en autonomie sera opérationnel début 2027.

Pourquoi collecter les données de santé dans un entrepôt ?

Nos données de santé sont indispensables pour accélérer la recherche et l'amélioration de la prise en charge des patients et, de manière plus globale, l'amélioration des pratiques de soins. Les regrouper dans un entrepôt dédié permet d'en retirer l'identité des patients et de contrôler les utilisations qui en sont faites.



Accès aux données

L'accès aux données est strictement encadré. Les professionnels habilités ne peuvent pas identifier directement les patients : les données sont pseudonymisées et les informations identifiantes ne sont accessibles qu'au délégué à la protection des données dans le cadre de ses missions. Tout croisement avec d'autres grandes bases de données nécessite des autorisations spécifiques, voire le consentement exprès des patients.



Ce projet a été financé à parts égales par le CHU et la Banque Publique d'Investissement dans le cadre du Plan France 2030.



Groupement de coopération sanitaire de Nouvelle-Aquitaine



Appel à projets Renouvellement de l'« Engagement collectif »

En 2026, le CHU renouvelle l'appel à projets « Engagement collectif ». Il s'agit d'un dispositif financé par l'État à la suite des accords du Ségur de la santé visant à récompenser et valoriser l'engagement et la performance collective des équipes au sein d'un établissement hospitalier

Qui est concerné(e) ?

Le dispositif s'applique à l'ensemble des professionnels de l'établissement (soignants, médecins, administratifs, logistiques et médico techniques), quel que soit leur statut ou leur service, sous réserve de participer à un projet collectif répondant à l'une des 4 thématiques proposées :

- ❶ Améliorer la qualité, la sécurité, la pertinence des soins ou le fonctionnement des services au bénéfice des patients
- ❷ Fluidifier et structurer des parcours de soins, notamment la prise en charge de la personne âgée, au sein du CHU et à l'échelle des territoires
- ❸ Favoriser la transition écologique à l'hôpital et notamment les éco-soins
- ❹ Favoriser les innovations organisationnelles, managériales, de communication et la simplification de l'hôpital pour fédérer un collectif, améliorer les conditions de travail (nouvelles méthodes de management, dispositifs numérique).

Comment déposer un projet ?

- Informer son encadrement du projet et de sa participation.
- Télécharger le cahier des charges ([Hermès / Documenthèque / Documents de référence](#))
- Télécharger la fiche projet reprenant les motivations du projet de l'équipe, les objectifs, les indicateurs de résultats utiles et les noms des participants.

www.chu-limoges.fr/app/uploads/1/2026/01/fiche_depot_de_projet_pec_2026.docx

- Envoyer la fiche projet renseignée par mail à l'adresse : maprimeprojet@chu-limoges.fr

Les projets retenus par le pôle pourront être mis en place et les participants pourront bénéficier de la prime d'engagement collectif.

Date limite de dépôt des projets : 8 mars 2026



Plus d'informations : Hermès / Documenthèque / Documents de référence / Plaquette PEC 2026

L'édition 2025 en quelques chiffres



Contacts :

Direction des ressources humaines et de la formation : Virginie Boyer - 57 313
Direction des affaires médicales : Guillaume Brouillet - 87 513

Stand découverte du CHU et job dating

Mardi 24 février 2026, de 10h à 16h
Centre de Biologie et de Recherche en Santé (CBRS)
Pour les étudiants infirmiers, aides-soignants et de rééducation, masseurs kinésithérapeutes et orthoptistes.





Journée d'urologie

1 Le 22 janvier 2026 s'est tenue la 2^{ème} édition de la Journée d'urologie pour les professionnels paramédicaux (JUPP), organisée par les équipes du CHU. 105 professionnels étaient réunis : infirmiers, aides-soignants issus du CHU de Limoges et du CHU de Poitiers ainsi que des établissements du GHT du Limousin, mais aussi des étudiants et de nombreux partenaires. Cette journée, riche en échanges, a permis d'aborder des thématiques variées et d'actualité, à travers des conférences et des ateliers pratiques. Les échanges ont mis en lumière une collaboration interprofessionnelle et inter-établissements essentielle à l'amélioration des pratiques de soins.

Accueil des nouveaux professionnels

2 Le 17 novembre 2025, le CHU de Limoges a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux professionnels lors d'une journée d'intégration placée sous le signe des échanges, de la découverte et de la convivialité ! Au programme : petit-déjeuner, ateliers thématiques en lien avec le quotidien professionnel, jeu d'orientation. Nous leur souhaitons la bienvenue à toutes et tous !

Démocratie sanitaire

3 Du 19 janvier au 13 février 2026, des représentants d'usagers issus d'associations ont réalisé une immersion au sein du service des urgences adultes de l'hôpital Dupuytren 1. L'objectif était d'observer - dans le respect du secret médical - la prise en charge et le parcours des patients, mais aussi de recueillir leur ressenti à travers une enquête de satisfaction menée auprès d'eux et de leurs accompagnants. Les observations contribueront à l'élaboration d'un plan d'actions visant à améliorer la prise en charge et l'accueil aux urgences, en associant pleinement les représentants des usagers. Merci à eux pour leur engagement et leur implication au service de l'amélioration continue des soins.

Noël à l'HFME

4 À l'occasion des fêtes de fins d'année, l'hôpital de la Femme, de la Mère et de l'Enfant du CHU de Limoges a vécu une semaine festive et féerique ! Au programme : ateliers de fabrication de décorations de Noël ; goûters gourmands ; spectacles... Sans oublier la spectaculaire descente en rappel, sur la façade de l'établissement, du Père Noël et de ses lutins ! Merci à tous les partenaires, intervenants et professionnels mobilisés pour apporter sourires et magie aux enfants hospitalisés, ainsi qu'à leurs proches.



•16-20 mars 2026

VISITE DE CERTIFICATION HAS

•2 avril 2026

JOURNÉE THÉMATIQUE DEDIEE À L'ESCARRE
Faculté de médecine - Limoges

•23-24 avril 2026

JOURNÉES ANNUELLES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉRIATRIE ET GÉRONTOLOGIE DU LIMOUSIN - NOUVELLE-AQUITAINE
Stade Beaublanc - Limoges



•28 avril 2026

JOURNÉE PLAIES ET CICATRISATION EN PÉDIATRIE

Salle des Jacobins - Limoges



•Jeudi 18 juin 2026

COLLOQUE DE TÉLÉMÉDECINE
Sainte-Feyre (23)



CHORUS est
votre magazine...
ÉCRIVEZ-NOUS !

maite.belacel
@chu-limoges.fr



SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX